

MAGNY-SUR-TILLE. Les travaux de restauration vont bientôt commencer.

Grande lessive au lavoir

Le programme de la restauration du lavoir communal est lancé. Un projet de mécénat ouvert à tous est en cours.

Le maire Nicolas Bourny a réuni, à la mairie, les membres de l'Association Eco-Magny et Bénédicte Fournier, directrice technique de l'association Avenir Environnement pour la réunion de lancement concernant le projet de la restauration du lavoir de la commune.

Le budget est de 26 000 €, subventionné en grande partie par les conseils général et régional et la DGE (préfecture). Un dossier est en cours auprès de la Fondation du Patrimoine, pour permettre un mécénat à tous ceux qui veulent s'associer à l'opération pour la préservation de ce patrimoine du village (avec crédit d'impôt).

Selon un planning élaboré, les travaux s'étaleront de fin 2010 au printemps 2011 : rénovation de la toiture et zinguerie, réfection des enduits et joints, remise en état de la ferronnerie et du mécanisme, reprise du petit mur du lavoir jusqu'à l'arbre situé au niveau de la pente douce pour entrer dans la rivière. Plus tard, les abords feront l'objet d'un second projet.



1



2

1 Le maire Nicolas Bourny a réuni les membres de l'association Éco-Magny et Bénédicte Fournier, directrice technique de l'association Avenir Environnement.

2 Le lavoir communal.

Photos Chantal Malatesta

Un peu d'histoire

Construit en 1884, le lavoir est le témoin d'une époque et d'une culture villageoise. Ces maisons de l'eau, domaine exclusif des femmes, étaient à la fois un lieu de labeur épuisant et un grand livre ouvert lu à haute voix, racontant la vie du village. Avec le café, le lavoir tissait les liens de la communauté. Édifice modeste, ancien lieu de vie, il détient encore aujourd'hui une partie de l'âme du village et fait partie de son patrimoine. Nombreux sont ceux qui aiment s'y retrouver. C'est pourquoi, il mérite des efforts, afin qu'il garde toute sa place, permettant à la fois de revivre par la pensée ce qu'il fut autrefois et permettre aux nouvelles générations de garder l'esprit village.

La municipalité a confié les travaux à une association de chantiers d'insertion, spécialiste de la mise en valeur du cadre de vie, Avenir-Environnement, de Talant. Pour le chantier de Magny, une équipe sera encadrée par un chef de chantier et suivie par une conseillère d'insertion professionnelle.

GENLIS

Visite du cimetière à la veille de la Toussaint

Alain Imard, Hubert Du lieu maires adjoints accompagnés de Jean-Pierre Charney, directeur des services techniques, et Gilles Guillier responsable des ateliers municipaux ont procédé, jeudi, à la visite du cimetière.

Ils ont constaté le parfait état de propreté de ce lieu de recueillement, régulièrement entretenu par les employés des services municipaux.

Ainsi que l'a souligné Alain Imard il n'y a pas eu de travaux importants cette année au cimetière de Genlis, seule la mise en place du Livre du souvenir a été réa-



Élus et employés devant le livre du souvenir. Photo Michel Mangold

lisée. Il permet l'apposition des nom, prénom, dates de naissance et de décès des

défunts dont les cendres ont été déposées au jardin du souvenir.

Gilles Guillier, pour sa part, a souhaité que les personnes fréquentant le cimetière fassent preuve d'un peu plus de civisme en respectant le tri des déchets et en évitant de tout déposer dans les poubelles. Des containers permettant d'effectuer ce tri ont été déposés à l'entrée du cimetière.

Élus et responsables municipaux se sont ensuite concertés sur le fleurissement des vasques qui, en cette période de l'année, devraient être plantées de chrysanthèmes.

EN BREF

GENLIS

Les messes de la semaine

Mardi : à 9 heures à Genlis (chapelle). **Mercredi** : à 9 heures, à Genlis (chapelle) ; à 14 h 30 à Aiserey à l'Home de l'Oucherotte. **Jeudi** : à 9 heures, à Genlis (chapelle) et au presbytère de Rouvres-en-Plaine ; de 20 à 21 heures à Genlis (chapelle), temps d'adoration. **Vendredi** : à 9 heures, à Genlis (chapelle) et au presbytère de Rouvres-en-Plaine ; à 16 h 30 à la résidence mutualiste du Parc. **Samedi** : à 9 heures, à Genlis (chapelle) ; à 17 heures à Genlis (confessions à la Maison paroissiale) ; à 18 h 30 à Chambeire.